

Image not found or type unknown



Charges sécurité incendie dans igh

Par **corolian**, le **06/02/2010** à **07:31**

Bonjour, rnje suis copropriétaire d'un appartement et d'un garage dans un IGH. Mon garage est en sous-sol et n'est pas accessible par l'ascenceur et ne bénéficie pas des services de sécurité incendie. J'ai des tantièmes garagernrnJe précise que le garage est commun avec un autre immeuble qui n'est pas classé IGH.rnrnLe syndic compare le service de sécurité avec le gardien.rnrnPouvez-vous m'aider? Merci Corolian